

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Ici, l'innovation prend racine

Préambule

Le Parc naturel des Sources (PNS), issu d'un partenariat public-privé entre les communes de Spa, de Stoumont, le groupe Spadel et l'ASBL Domaine de Bérinzenne, a été reconnu par le Gouvernement wallon le 06 juillet 2017.

L'ASBL Commission de Gestion du Parc naturel des Sources a été créée lors de son assemblée générale constitutive le 27 février 2018 (publication au Moniteur belge en date du 05 mars 2018) et son équipe technique a été mise en place en juillet de la même année.

Contact

DUMOULIN Valérie
Directrice

Bérinzenne, 6
4900 SPA

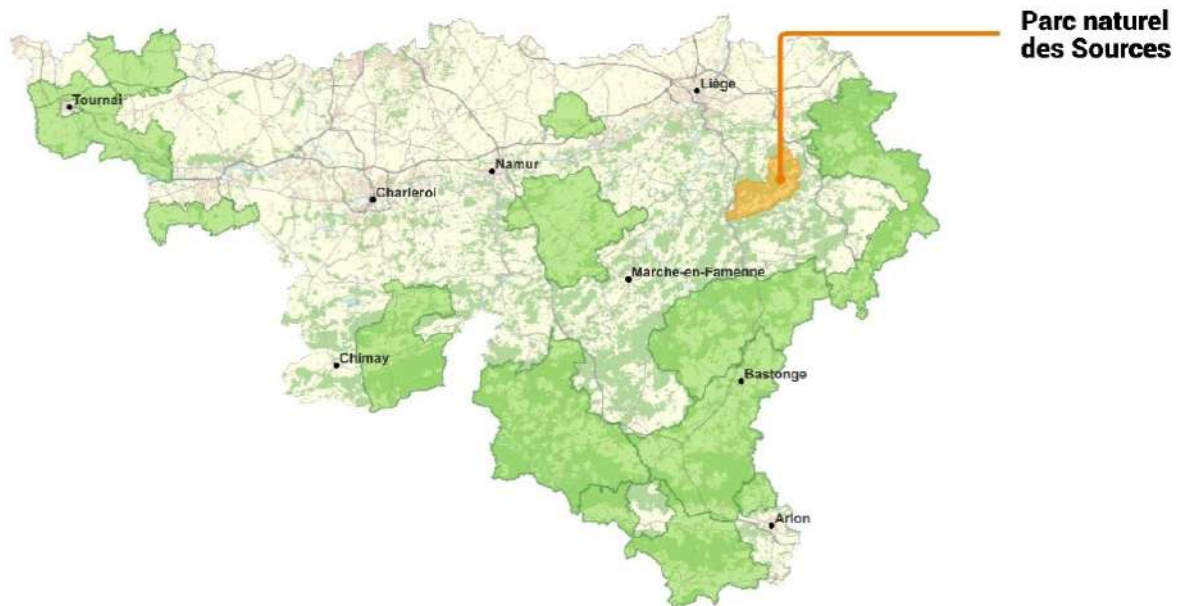
Tél : 087/63.22.05

Mail :

v.dumoulin@parcnatureldessources.be

Photographies

Sauf mention contraire, toutes les photographies ont été prises par l'équipe du Parc naturel des Sources.



Localisation du Parc naturel des Sources au sein des 13 Parcs naturels de Wallonie
(Carte réalisée sur la base d'une carte fournie par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie)



Table des matières

Éditorial	2
1. Dynamique générale	4
1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques	4
1.2. Principales collaborations	5
2. Activités - Projets 2025	6
2.1. Recherche de financement	6
2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion	7
2.3. Activités complémentaires	16
2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité »	17
3. Actions de communication	18
4. Affectation du personnel	20
5. Composition de la Commission de Gestion et de l'Organe d'administration	21
6. Financement	23
Annexes	24
Tableaux synthétiques des actions 2025	25
Carte DFCI	30

1. Dynamique générale

1.1. Rappel des grandes orientations stratégiques

Le plan de travail 2025 s'est basé sur les objectifs stratégiques et opérationnels retenus pour l'élaboration du Plan de Gestion du Parc naturel des Sources (ci-après mentionné PNS), lequel découle directement des missions prévues par les textes législatifs, à savoir :

- assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
- contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;
- rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;
- susciter la mise en œuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

Outre les actions concrètes réalisées dans le cadre des objectifs prévus dans le Plan de Gestion (PdG), l'année 2025 a également été consacrée à :

- la prise de contact avec les nouveaux représentants communaux ;
- La poursuite des échanges avec les partenaires potentiels (forces vives du territoire) ;
- Approfondir les liens avec la population (demandes croissantes) ;
- etc.

1.2. Principales collaborations

Au-delà des collaborations évidentes avec les partenaires fondateurs du Parc naturel des Sources, des échanges et synergies ont eu lieu entre le PNS et les structures/acteurs suivants :

- la Cellule d'appui à la forêt privée (CAPFP)
- le Contrat de Rivière Amblève-Rour (CRA)
- le Contrat de Rivière Vesdre (CRV)
- le Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) de Stoumont
- la Fédération des Parcs naturels de Wallonie (FPNW) et l'ensemble des Parcs naturels wallons
- les cantonnements DNF de Spa et d'Aywaille
- le DEMNA, notamment le Réseau Loup
- la Haute École de la Province de Liège (HEPL) - Département des Sciences agronomiques (La Reid)
- ULiège
- Natagriwal
- Ecofirst
- des agriculteurs
- des entrepreneurs locaux
- des gestionnaires forestiers
- Forêt.Nature
- la Société Royale Forestière de Belgique (SRFB)
- le Fagotin
- l'ASCEN
- le Groupe d'Astronomie de Spa
- la Maison du Tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève
- la Maison du Tourisme Spa Hautes-Fagnes Ardenne
- le GREOVA
- le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize
- le Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont (CCSJS)
- l'asbl Tous à pied
- l'asbl Meneurs
- GAL Fagnes Haute-Amblève
- ...

Par ailleurs, des contacts supplémentaires ont été entrepris afin d'évaluer d'autres possibilités de collaboration future.

Comme les années précédentes, la prise de contact avec les forces vives du territoire a constitué un point important pour le bon ancrage du Parc.



2. Activités - Projets 2025

2.1. Recherche de financement

Appels à projets - Demande de soutien financier - Prestations de services

- Une demande d'**intervention 355a de la PAC** relative à la création de 14 mares accompagnées de 4 pierriers, le bouchage de 70m de drain, la plantation d'une allée triple rangs, la plantation de 163m de haie double rangs et la restauration de 7ha51 de prairie humide à Bronromme, pour un montant de 61.525,24€, déposée en juillet 2025 a été approuvée en septembre 2025.
- Dans le cadre de l'Association forestière des Sources, une demande d'**intervention 357 de la PAC** a été introduite¹ pour l'amélioration de 2 tronçons de voiries forestières (sur 1.174,85m) à Borgoumont pour un montant de 115.352,08€. Le dossier a été déposé en mai 2025 et a été accepté en février 2026.
- En parallèle, le Parc naturel a participé à la **réflexion et au montage de différents projets européens** :
 - Un projet **Interreg « Trame sombre »**, porté par Bruxelles environnement ;
 - Un **LIFE Climat**, le « Coforlife », porté par l'asbl Forêt.nature ;
 - Un **LIFE Nature** porté par l'administration, le « LIFE Tigra », visant à développer la biodiversité le long des réseaux de voies lentes.

Les candidatures pour les 2 premiers projets ont été déposés mais n'ont pas été sélectionnés. Le 3^{ème} projet est toujours en cours de réflexion et de construction.

L'équipe du PNS a également participé aux premières phases de construction du projet *LIFE connect4wild* porté par le Parc national de la Vallée de la Semois.

Enfin, le PNS a **obtenu un second financement** de l'entreprise **Spadel** pour la mise en œuvre, à partir de 2025, d'actions en lien avec la ressource en eau (**Hydrologie régénérative**).

¹ Collaboration entre la Commune de Stoumont, le DNF, la CAPFP, le PNS et les propriétaires concernés par la mesure.

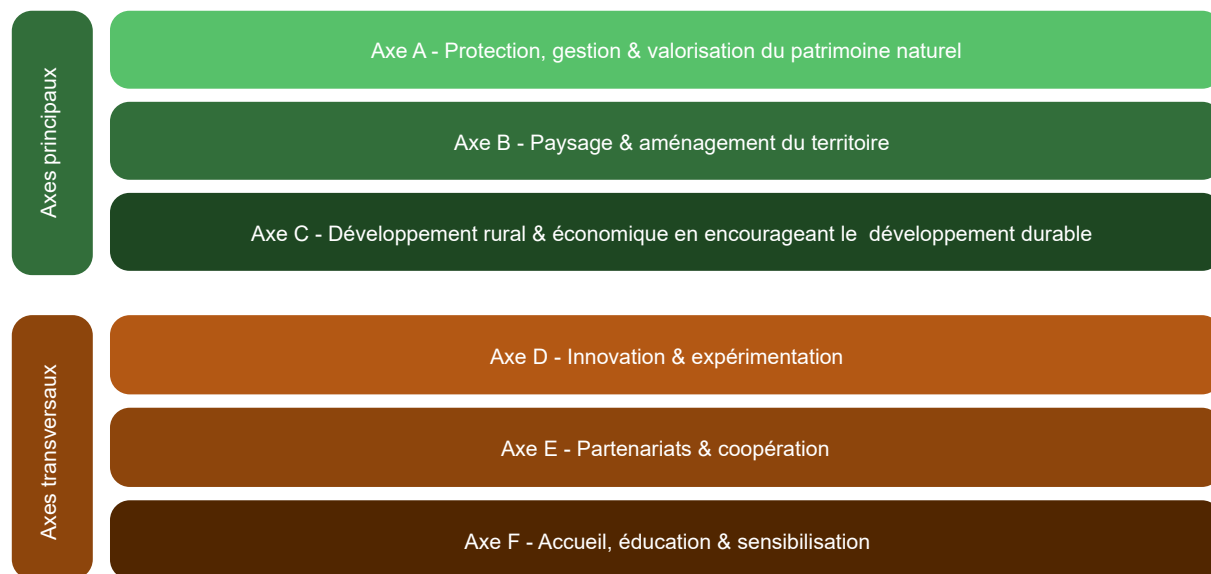
2.2. Mise en œuvre du Plan de Gestion

Les actions présentées dans les pages suivantes sont classées en fonction des 6 axes prévus par la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Les références mentionnées sous le titre de chaque action se rapportent aux objectifs principaux (stratégique et opérationnel) du

PdG. Ainsi [1;3] fait référence à l'objectif stratégique 1 et l'objectif opérationnel 3.

Enfin, les tableaux synthétiques (voir en annexe) donnent une vision complète des actions phares mises en œuvre en 2025 et mettent en évidence les contributions principales (en gras) et secondaires aux objectifs du Plan de Gestion.



Suivis biologiques [1;1]

Pour mener à bien les différentes missions qui lui sont confiées (remises d'avis, projets de génie écologique, création de réserves naturelles, montage de dossier, ...), le parc naturel s'appuie sur les relevés biologiques collectés au fil des ans.

Ainsi, chaque année, le personnel du Parc parcourt le territoire afin de mieux appréhender les espèces et les types d'habitats en effectuant des relevés. Ceux-ci ne sont pas réalisés au hasard, ni sur la totalité du périmètre du Parc. Ils se font en amont ou en aval des projets :

- Relevés pour du suivi de travaux

Ceux-ci permettent d'évaluer l'efficacité des aménagements mis en œuvre par le Parc. Suivant le type et la date de réalisation des travaux, ces relevés ont lieu annuellement ou sont répartis sur plusieurs années.

En parallèle, l'équipe du PNS s'est également engagée à participer au suivi botanique prévu dans l'After-LIFE du projet LIFE Ardenne liégeoise, plus précisément dans les zones tourbeuses/paratourbeuses restaurées par le projet et situées sur le territoire. En 2025, un manque de temps a seulement permis l'inventaire de 30 carrés permanents.

- Relevés utiles au montage de dossiers de restauration ou de mise sous statut de réserve naturelle

Pour ces dossiers, les relevés sont généralement planifiés sur plusieurs années (lorsque c'est possible) afin de pouvoir prendre en compte tous les aspects du biotope et ajuster au mieux les mesures de restauration ou de gestion.

Dans ce cas, les inventaires doivent être suffisamment exhaustifs pour permettre la cartographie des habitats suivant la typologie WALEUNIS. Ainsi, plus d'une centaine d'hectares ont été cartographiés.

- Relevés en vue d'instruire d'autres projets/dossiers

C'est le cas notamment de certains dossiers de remise d'avis en matière d'urbanisme. À titre d'exemple, citons l'objectivation de l'utilisation

par les chiroptères des bâtiments du Casino et du Centre culturel de Spa. Celle-ci a permis d'orienter la Ville de Spa dans l'éclairage de ses bâtiments.

D'autres relevés ont également été réalisés pour documenter de futurs projets potentiels. C'est le cas notamment de prospections de chiroptères dans les anciennes galeries de mines sur la Lienne. Au total, 25 cavités ont été prospectées à l'hiver 2025-2026 (mines, bunkers, tombeaux, glacières, cavités naturelles).



Villages et territoires résilients [1;1]

Porté par le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (dans le cadre du GAL Fagnes Haute Amblève), le projet « Villages et Territoires résilients » pour le village de Rahier est mis en œuvre par le Parc naturel des Sources.



En 2025, les travaux ont porté sur l'analyse paysagère du village et sur une première phase d'étude et de recherche visant à définir une méthodologie d'analyse des trames verte et bleue.

Parallèlement, la préparation de la communication et l'élaboration du planning des actions prévues en 2026, notamment les ateliers participatifs, ont été amorcées.

LIFE Vallées ardennaises

[1;3]

Débuté en octobre 2020, ce projet relatif à la restauration des fonds de vallées ardennaises s'est poursuivi aux côtés de l'ASBL Domaine de Bérinzenne, porteuse du projet, du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et du Parc naturel des Deux Ourthes.

En 2025, la phase de réalisation des travaux s'est poursuivie :

- Les actions préparatoires (cartographie, élaboration des plans d'action, études biologiques et techniques) ont avancé conformément au planning prévisionnel ;
- Les actions de maîtrise foncière (achats de terrains, conventions et abandon de la sylviculture résineuse) ont dépassé ou sont en passe de dépasser les objectifs du projet ;
- Les actions concrètes de restauration (élimination de semis naturels d'épicéas, plantations, levées d'obstacles à la libre circulation des poissons, creusement de mares et/ou annexes hydrauliques, aménagements en faveur des chauves-souris ...) ont maintenu la cadence ;
- Le monitoring scientifique et le volet sensibilisation ont suivi leur cours.



Parmi ces actions, le chargé de mission du PNS assure plus spécifiquement les opérations d'abandon de la sylviculture résineuse et de restauration hydraulique des plaines alluviales.

Aménagements en faveur de la faune nocturne

[1;3]

Faisant suite à la finalisation de la cartographie de la trame noire du Parc naturel, et dans la continuité des actions connexes au projet « Trame noire » (formation, conseils, étude spécifique sur un site situé en pleine nature, ...), 8 gîtes à chauves-souris ont été installés sur l'ensemble du périmètre.



Génie écologique à Bronromme

[1;3]

Grâce aux financements de Spadel et dans la suite des prospections et des démarches entrepris depuis 2 ans, le Parc naturel a déposé au printemps une demande d'intervention 355a pour restaurer le site de Bronromme (réalisation d'une allée triple-rang, creusement de 14 mares, plantation de 163m de haie double-rang et restauration de 7ha51 de prairies humides). En parallèle de ce dépôt de dossier (accepté en septembre), d'autres travaux de restauration ont déjà entrepris en 2025 :

- Abattage d'une ancienne allée d'épicéas ;



- Broyage de ligneux en zone ouverte ;
- Installation d'une nouvelle genévrière de 1600 plants, fournis par la pépinière domaniale de Marche-les-Dames ;
- Restauration de 2ha15 de prairie de fauche.

Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles [1;3]

Les premiers travaux envisagés dans le cadre d'un accord de collaboration signé avec PlantC en 2024 ont pu être réalisés en 2025.

La convention prévoit que le Parc naturel est missionné pour la sélection des emplacements des mares, la réalisation des permis d'urbanisme, le suivi des chantiers ainsi que des inventaires biologiques pré- et post-travaux.

L'asbl PlantC se charge quant à elle de la recherche de fonds auprès d'entreprises et de privés, assurant ainsi le financement des travaux.

En 2025, des permis d'urbanisme ont été accordés pour deux mares. Dès les premiers coups de pelle, il s'est avéré que les conditions pédologiques n'étaient finalement pas favorables pour l'une d'elles et seul un point d'eau a pu être

creusé. En compensation, 3 mares atterries ont été curées.

Les aménagements « nature » du site du Roannay (fond de vallée pressenti pour qu'il y soit mené un important projet de génie écologique) sont partiellement en attente d'un positionnement du propriétaire. En 2026, 2 mares dans la partie *est* seront déjà creusées grâce à des financements de PlantC.



Création et extension de réserves naturelles [4;13]

En 2025, au terme d'une action coordonnée avec le cantonnement DNF de Spa, deux demandes de mise sous statut en réserve naturelle ont été déposées :

- Création de la Réserve naturelle du Pré du Cerf sur un peu plus de 22ha ;
- Extension de la Réserve naturelle des Fagnes de Malchamps pour une superficie d'un peu plus de 75ha.

La mise sous statut de ces 2 sites, singuliers de par la diversité des propriétaires en présence (Région wallonne, 2 communes et un privé), représenterait une belle reconnaissance envers efforts engagés par le Parc et les différents acteurs qui y avaient préalablement mené des projets de restauration écologique en vue de préserver ces biotopes.



Autres actions réalisées en lien avec l'axe A, dont certaines sont des actions récurrentes :

- Analyse d'indices du loup dans le cadre de la participation au Réseau loup et relai local de l'information ;
- Entretien des vergers et des haies plantées par le PNS ;
- Poursuite des échanges entrepris avec des privés intéressés par un projet de diversification de leur parcelle (plantations, mares, etc.) ;
- Proposition de modification de la gestion pour la restauration de landes à callune dégradées au Golf de Spa ;
- Organisation, en collaboration avec les communes et le PCDN, de la distribution gratuite d'arbres lors de la semaine de l'arbre ;
- etc.

Analyse de dossiers dans le cadre de la Sous-commission en Aménagement du territoire et Urbanisme

[6;18]

Les travaux d'analyses de dossiers via la SCATU se scindent en 2 volets :

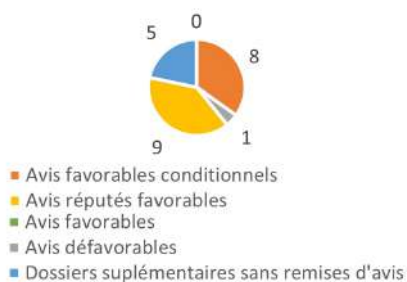
1. Traitement des demandes de permis d'urbanisme :
2. Analyse de dossiers en amont des demandes de permis éventuelles :

- o Le PNS a répondu à 9 demandes d'avis (6 pour Spa, 3 pour Stoumont) sur des projets impactant le paysage et/ou l'environnement de manière significative : équipements publics, logements touristiques, immeubles de logements, patrimoine arboré. Toutes les remises d'avis ont été assorties de conditions et de conseils spécifiques.
- o 9 autres demandes d'avis soumises au PNS ont été succinctement analysées par la chargée de mission et présentées à la SCATU, laquelle a décidé de ne pas rendre avis sur la plupart de ces dossiers – dès lors réputés favorables - étant donné qu'ils ne présentaient pas d'enjeux majeurs ou avaient peu d'impacts paysagers et/ou environnementaux.

Il s'agit ici d'analyser des dossiers en enquêtes publiques ou en phase de réunion d'information préalable dans le cadre de projets nécessitant une étude d'incidence préalable à la demande de permis.

Dans ce contexte, 5 dossiers présentant des enjeux potentiels ont fait l'objet d'une analyse sommaire par la chargée de mission pour permettre à la SCATU d'évaluer la pertinence de rendre un avis d'initiative. Pour tous ces dossiers, la SCATU a décidé de ne pas rendre avis ou de reporter sa position à un stade ultérieur de l'instruction.

Dossiers traités/reçus en 2025



Développement de la stratégie et du programme d'actions de la Charte paysagère

[8;22]

En 2025, la démarche s'est poursuivie dans un contexte de transition, marqué par le renouvellement du poste de chargé de mission « Aménagement du territoire » à la mi-avril. Après avoir pris connaissance des orientations validées en 2024, la nouvelle chargée de mission a entamé des rencontres avec les porteurs potentiels de projets en vue de contribuer à la définition du programme d'actions.

Elaboration de fiches-conseil

[8;22]

Une première fiche-conseil intitulée « Mesures de réduction de la pollution lumineuse » a été rédigée en 2025. Celle-ci fait suite aux nombreuses implications du Parc naturel dans la lutte contre la pollution lumineuse et aux cas concrets rencontrés sur le terrain.

Autres actions réalisées en lien avec l'axe B, dont certaines sont des actions récurrentes :

- Missions de conseil et de concertation, afin d'intégrer le plus en amont possible les aspects environnementaux et paysagers lors de projets communaux importants (GCU, bâtiments du Casino et du Centre culturel de Spa, Piste de Ski du Mont des Brumes, attention portée sur l'élaboration future des SDC);
- etc.

Association forestière des Sources [12;30]

Dans la continuité des années précédentes, le Parc naturel, en collaboration étroite avec la CAPFP, a poursuivi l'animation de l'AFS en proposant diverses actions au fil de l'année : démonstration de débardage, formations diverses, ...



À côté de cela, un dossier, coconstruit par le Parc naturel, la CAPFP, le DNF et la commune de Stoumont, a été déposé afin de financer, via une nouvelle mesure de la PAC (l'intervention 357a), l'aménagement de 2 tronçons de desserte forestière du côté de Borgoumont. Le projet, porté par la commune, regroupe une quarantaine de propriétés privées et vise l'amélioration du réseau de desserte sur 1.174,85m pour un montant de 115.352,08€.

Ainsi, ce sont près d'une soixantaine d'hectares de petites forêts privées qui pourront être mieux exploitées grâce à des voiries permettant aux grumiers d'accéder aux parcelles tout en ayant une meilleure gestion des écoulements d'eau et des franchissements des cours d'eau.

Depuis près de 5 ans, l'Association forestière des Sources convainc toujours plus de propriétaires forestiers et trouve davantage d'écoute et de crédit auprès des acteurs locaux.

Par ailleurs, chaque année, l'engagement de stagiaires permet d'innover sur les pratiques sylvicoles en petites propriétés privées en tenant

compte de la multitude de cas singuliers propres aux parcelles de moins de 5 ha.

La cohésion des privés autour du projet de l'AFS permet à présent de répondre à des projets plus ambitieux et avec un soutien important, comme en témoigne le nombre de lettres de soutien qui ont pu être récoltées pour le projet de voirie forestière à Borgoumont.

Plus que le simple laboratoire envisagé en début de projet, l'AFS tend vers un modèle complet d'accompagnement local des propriétaires forestiers, et se veut réactive face aux questionnements actuels visant à anticiper les besoins de demain.

Sauvegarde de variétés de fuitiers haute-tige, anciennes et locales [10;27]

À la suite d'un important travail de recensement et d'identification de fuitiers anciens et d'origine locale mené en 2024, le projet s'est poursuivi en 2025 par la récolte de bois issus de sujets rares et en voie de disparition, greffés à façon sur de jeunes porte-greffes. Cinq variétés ont pu ainsi être sauvegardées et 19 jeunes arbres plantés sur le territoire du Parc naturel ou en bordure de celui-ci.

Grâce à des fonds de Be Planet, les protections de ces jeunes plants ont pu être offertes aux acquéreurs des nouveaux arbres ; une action qui contribue au maintien des arbres dans le temps !



Autres actions réalisées en lien avec l'axe C, dont certaines sont des actions récurrentes :

- Veille active du projet Chemins et Sentiers ;
- etc.

Démarrage du projet « Hydrologie régénérative »

[16;40]

Grâce à des financements de Spadel, un projet important de recherche sous forme d'un doctorat en entreprise en collaboration avec Gembloux Agro-Bio Tech a pu être entamé en novembre 2025. Durant ces deux mois, consacrés à une phase de démarrage et de structuration du projet, un travail de prise de connaissance du territoire et des enjeux forestiers et écologiques a été mené.

En parallèle, un travail de réseautage a eu lieu afin de rencontrer les acteurs concernés par la thématique. Ce travail exploratoire a permis de formuler deux questions de recherche principales :

- Comment développer une méthodologie de planification à l'échelle du bassin versant hydrographique pour identifier les structures d'hydrologie régénérative les plus adéquates et le lieu optimal pour leur implantation, en tenant compte des contraintes de gestion forestière, des processus hydrologiques et de la biodiversité ?
- Comment les interventions hydrologiques mises en place dans des forêts productives impactent-elles l'hydrologie et comment quantifier leur effet à l'échelle du bassin versant ?



Accueil de stagiaires

[16;40]

De mars à août, le Parc a accueilli une étudiante en biologie (UCL) pour contribuer à la cartographie des habitats de parcelles à restaurer (code Waleunis). En parallèle, elle a également apporté son soutien aux différents inventaires biologiques et à la réflexion des projets de restauration.

En outre, en collaboration avec Filière Bois Wallonie et le Parc national de la Semois, le Parc naturel a participé à l'encadrement d'un stagiaire de l'HEPL La Reid sur la thématique des incendies en forêt. Afin de tester la stratégie développée par la centrale DNF de Namur sur les petites propriétés forestières, l'étudiant a entrepris la cartographie (Cfr. Annexes) des voiries accessibles aux véhicules DFCI (Défense

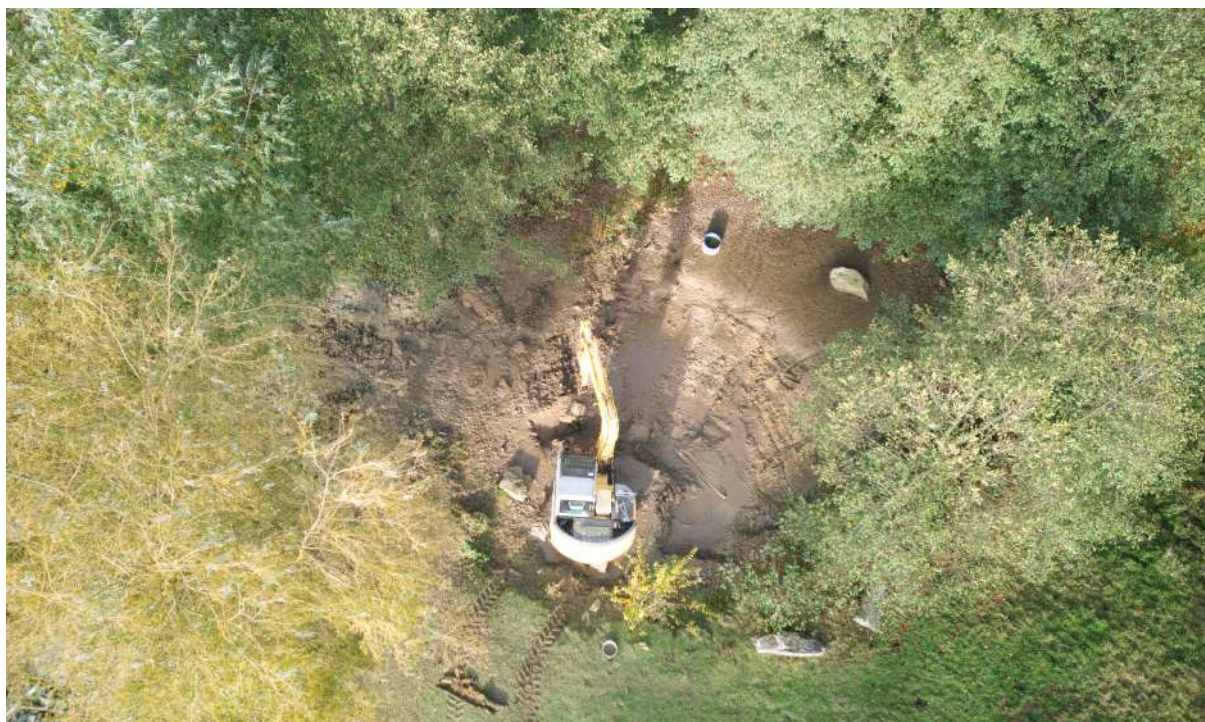
de la Forêt contre les Incendies) des services de pompier et a procédé à l'encodage des données dans la plateforme internationale « Open DFCI ». En complément, il a développé une grille d'analyse de la vulnérabilité des parcelles de l'Association forestière des Sources face au risque d'incendie.

Enfin, une nouvelle collaboration avec la société GIM de Gembloux vise l'encadrement d'un travail de groupe à l'UCL. Ainsi, 4 étudiants en mathématiques travaillent à la réalisation d'un modèle cartographique pour proposer de nouvelles voiries forestières en vue de faciliter le travail des grumiers sur le territoire du Parc naturel. Ce projet sera présenté en juin 2026.

Le Parc naturel étant une structure transversale, toutes ses actions ont été enrichies à un moment ou l'autre de leur mise en œuvre par l'intervention de divers partenaires et collaborateurs, chacun y ayant apporté son expertise et sa plus-value.

Certains projets se démarquent toutefois dans le nombre et la diversité des parties-prenantes. C'est notamment le cas des actions d'hydrologie régénérative et des projets en lien avec PlantC mentionnés dans l'axe A.

Les partenariats se sont également pleinement illustrés dans le cadre de la recherche de financements : le PNS a en effet été impliqué dans plusieurs dossiers de candidatures pour des projets européens ou de grande envergure.



Présentations, modules de formations, guidances et autres actions de sensibilisation

En 2025, le PNS a organisé ou coorganisé plusieurs événements et assuré différentes actions de sensibilisation.

À titre d'exemple, citons :

- la présentation de la charte paysagère à des citoyens ;
- un module de formation à la trame noire à l'intention d'étudiants de La Reid ;
- l'organisation d'un chantier participatif de formation à la taille des fruitiers haute-tige, en collaboration avec Diversifruits et le CRA-W ;
- la participation à la Fête de la pomme pour promouvoir les actions du Parc sur les vergers, informer sur l'urgence de préserver le patrimoine fruitier haute-tige et sensibiliser à la consommation locale ;



- une sortie de terrain avec les membres de l'assemblée générale à la découverte du territoire du Parc naturel et des actions menées par l'équipe technique ;



- une balade guidée en forêt dans le cadre du week-end du bois pour présenter l'Association forestière des Sources et proposer une introduction à la gestion forestière ;



- la participation à Bérinzenne en fête avec une sensibilisation sur les qualités des eaux présentes sur le territoire ;
- un chantier participatif de restauration écologique avec des ouvriers de Spadel dans le cadre de leur Positive Impact Days.



Ces actions ne sont que des exemples et au travers de ceux-ci, le nombre de personnes touchées, sensibilisées, formées, dépasse très largement les 300.

D'une manière générale et pour tous ses projets, le PNS tente de porter une attention particulière à la communication et à la communication et la sensibilisation des différents acteurs (citoyens, partenaires, élus, etc.). Ainsi, toutes les actions de communication développées au point 3 de ce rapport font également partie intégrante de cet axe F.

2.3. Activités complémentaires

1. Participations diverses

À côté des projets prévus dans le programme, le Parc naturel a participé à des actions/activités diverses telles que :

- l'organisation de la rencontre annuelle avec les chefs et agents DNF des cantonnements du territoire, les échevins de la forêt et la CAPFP ;
- de nombreuses réunions extérieures (PCDN, assemblées générales des partenaires, ...);
- des groupes de travail (GT) et autres événements organisés par la FPNW : GT paysage et GT Schéma de développement communal, GT nature, GT forêt, GT directions, etc. ;
- etc.

D'autres projets, qu'ils soient prévus dans le programme des activités ou qu'ils découlent de sollicitations diverses, n'ont pu être mis en place, généralement par faute de temps à y consacrer.



Pour réaliser l'ensemble de ses objectifs, le Parc s'investit pleinement dans sa **mission de « boîte à outils »** au service des divers acteurs du territoire, ce qui nécessite un investissement en temps considérable. Cette mission est néanmoins cruciale car elle représente **l'une des valeurs ajoutées significatives des structures « Parcs naturels »**.

Au fil des années, l'équipe constate que le Parc naturel s'affirme de plus en plus comme un **acteur de proximité**, tant pour les communes que pour les citoyens. Il **facilite** ainsi **la mise en œuvre de projets variés** tels que :

- des initiatives ponctuelles portées par des acteurs privés, nécessitant un soutien à différents niveaux ;
- des projets d'envergure, qui ne peuvent être réalisés par des citoyens seuls ;
- des actions qui souffrent d'un manque de réseau ou de compétences spécifiques.

Cette dynamique ne peut que se renforcer avec le temps, grâce à **la pérennité de l'outil « Parc naturel »**. Il est donc essentiel de **disposer de fonds structurels** pour soutenir ce type d'initiatives, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de nos territoires ruraux.

2. Missions de conseil

Une mission de conseil et d'information générale - sans être liée à une action en particulier - a aussi été assurée par le Parc naturel. Ainsi, comme les années précédentes, l'équipe a répondu à de nombreuses interrogations émanant de citoyens ou structures diverses sur des thématiques telles que :

- la législation en vigueur (fermeture des chemins, abattages d'arbres, plantation de haies, chasses, Natura 2000,...) ;
- les haies et la procédure de reconnaissance en AHREM ainsi que les subsides éventuels ;
- la gestion forestière des petites forêts privées et plus particulièrement les essences à privilégier en fonction du type de sol, ... ;
- le diagnostic de parcelles, d'arbres, de projets de restauration ;
- etc.

L'avis de l'équipe du Parc naturel a également été sollicité par des citoyens - de façon ponctuelle et informelle - pour différents projets de territoire.



3. Formation continue de l'équipe

Un enjeu important pour la qualité du travail est la formation de l'équipe et les échanges d'expériences, notamment avec les autres Parcs naturels. En 2025, l'équipe a participé à différentes activités/modules tels que :

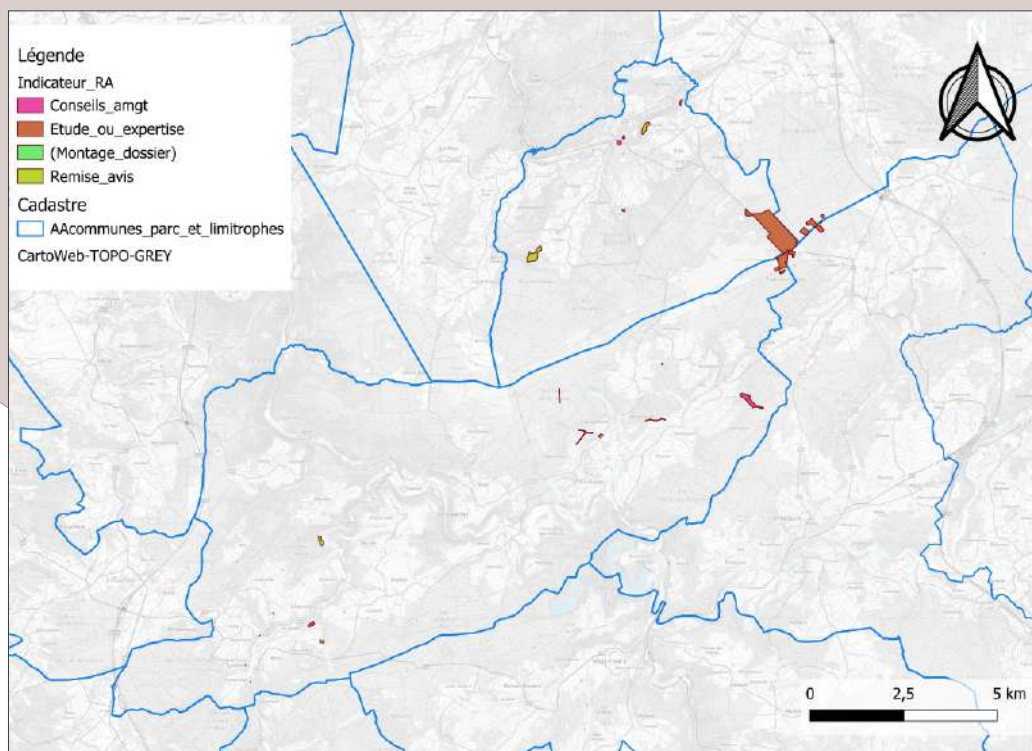
- une formation socio-juridique et « actualités sociales » ;
- une formation d'introduction à l'IA ;
- une visite des travaux du LIFE Ardenne liégeoise : les résultats 10 ans après leur mise en œuvre ;

- formation sur la plantation de fruitiers haute-tige avec protections ;
 - un colloque translocation ;
 - des webinaires et formations consacrés à l'hydrologie régénérative à la gestion de l'eau
- ainsi qu'à différents moments d'échanges entre équipes, plus informels mais tout aussi formateurs.

Bien qu'étant souvent moins visibles sur le terrain, de nombreuses autres interventions de l'équipe impactent significativement le territoire.

Au total, ce sont environ **110,3 hectares** de terrain qui ont ainsi fait l'objet d'actions spécifiques dont voici la répartition :

- Conseils en aménagement : 8,2 ha
- Étude ou expertise : 81,5 ha
- Montage de dossiers : 0,5 ha
- Remise d'avis : 20,1 ha



2.4. Actions spécifiques à la subvention « Biodiversité »

La totalité de cette subvention est dédiée à couvrir une partie des frais de personnel du chargé de mission « Biodiversité & Forêts », lequel a notamment mis en œuvre les actions 1, 4, 6 et 7 de l'axe A présenté dans ce rapport.

Le solde a été utilisé pour compléter les investissements liés au projet « Trame noire » de la subvention « Nature complémentaire ».

3. Actions de communication

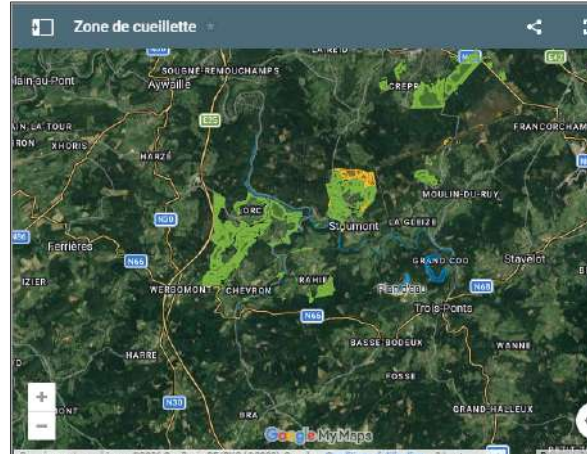


1. Site web

L'équipe poursuit l'alimentation régulière du site web au fil des projets.

Pour 2025, les statistiques fournies par Google Analytics indiquaient les données suivantes :

- Nombre de visiteurs : +/- 10.180
- Pages les plus consultées : Page d'accueil (FR) ; Balades ; Page d'accueil (NL) ; Cueillette en forêt communale ; Projets et Réalisations du Parc ; Chasse.
- Temps moyen de consultation : 1 min07



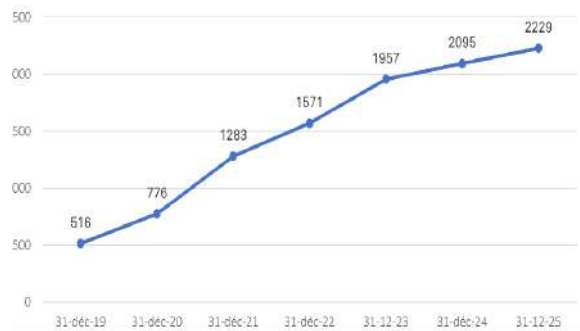
2. Page Facebook, comptes Instagram et Youtube

Facebook

La page Facebook du PNS a continué à être alimentée régulièrement. Les statistiques montrent :

- Une légère augmentation du nombre d'abonnés : voir graphique ;
- Une augmentation significative du nombre de vues : 32K à 108K ;
- Une augmentation des interactions : 1,4K à 1,5K.

Nombre d'abonnés à la page Facebook



	Publications ayant suscité le plus de réactions	Réactions	Date de publication
1.	Recrutement pour le poste de chargé de mission en aménagement du territoire	136	04/02/25
2.	Recrutement pour le poste de chargé de mission en hydrologie régénérative	89	08/07/25
3.	Gestion des parcelles forestières en vue d'une utilisation du cheval de trait pour le débardage	89	09/09/25
4.	Projet "Villages résilients"	54	10/10/25
5.	Gestion de réserves naturelles	52	21/08/25

Le compte **Instagram**, créé fin 2019 compte 353 abonnés au terme de l'année 2025.



Depuis 2024, une page **LinkedIn** a été créée. Celle-ci est réservée aux offres d'emploi et au contenu scientifique plus poussé.

Youtube : le nombre d'abonnés est très bas, probablement en raison du faible nombre de publications sur cette plateforme.

3. Point presse

Un point presse a été organisé en vue de communiquer sur le projet «Hydrologie Régénérative». Une présentation du projet par Spadel, qui finance le projet, et par le Parc était proposée aux journalistes qui ont ensuite pu se rendre sur le site pour les tournages et interviews.

Ce point presse a bénéficié d'une belle visibilité et a permis de communiquer vers le public au travers de :

- un reportage vidéo : sur Vedia ;
- un reportage audio : dans l'émission Liège Matin sur Vivacité ;
- Plusieurs articles : dans l'Avenir, la DH, La Libre, Le Soir, La Meuse et sur le site de Vedia ;
- plusieurs publications Facebook et LinkedIn.



4. Médias et presse écrite

L'équipe du Parc naturel a été sollicitée pour répondre aux demandes suivantes :

- plusieurs articles dans tous les bulletins communaux de Spa et de Stoumont ;
- participation à une capsule vidéo sur l'évolution des paysages dans le cadre du vaste projet «Explore ma commune» porté par le Centre culturel de Spa ;
- etc.



Toutes ces actions de communication s'inscrivent dans **L'AXE F : ACCUEIL, ÉDUCATION & SENSIBILISATION** mais aussi dans les autres axes en fonction de la thématique abordée.

À côté des actions de communication dans lesquelles l'équipe a apporté sa contribution, le Parc naturel est régulièrement mentionné, entre autres dans :

- la newsletter de la CAPFP ;
- la presse locale ;
- différents posts sur Facebook (page des communes, des partenaires, etc.) ;
- Reportage de la télévision locale, notamment lors du Week-end du Bois ;
- etc.

4. Affectation du personnel

Temps de travail moyen



Pascale Bairin
Chargée administrative



Valérie Dumoulin
Directrice



Pierre Collard
Chargé de mission
«LIFE Vallées ardennaises»



Lucas Goossens
Chargé de mission
«Hydrologie Régénérative»



Paul Crismer
Chargé de mission
«Biodiversité & Forêts»



Elodie Weerts
Chargée de mission
«Aménagement du territoire & Ruralité»

En 2025, les charges salariales (soit 3,93 ETP) ont été couvertes par les subsides de fonctionnement octroyés par la Région wallonne, par un apport financier des partenaires fondateurs, par des subsides privés et une infime partie par des fonds européens (LIFE). Plus spécifiquement, en ce qui concerne les apports de la Région wallonne, tous les employés ont bénéficié des subsides SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement (SPWARNE) pour une partie au moins de leur salaire. La chargée de mission en



Hélène Fauveaux
Chargée de mission
«Aménagement du territoire & Ruralité»

aménagement du territoire, quant à elle, a également bénéficié du subside SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie (SPWTPLE).

5. Composition de la Commission de Gestion et de l'Organe d'administration

1. Commission de Gestion (membres effectifs au 10/04/2025)

Membres fondateurs – partenaires publics	
Commune de Stoumont	Commune de Spa
Didier GILKINET	Baptiste GRIGNARD
Coline SERVATY	Sébastien WUIDART
Philippe GOFFIN	Claude BROUET
José DUPONT	Laurence MINSART
Sophie BRONNE	Jean-Pierre LITT
Sébastien LAMBOTTE	Hugo HURDEBISE

Membres fondateurs - partenaires privés	
ASBL Domaine de Bérinzenne	SA Spadel
Fabien SPAILIER	Arnaud COLLIGNON
Tanguy WERA	Olivier CROMMEN

Forces vives du territoire	
Dorian KEMPENEERS	ASBL Fagotin
Daniel COLLIENNE	Fédération wallonne de l'Agriculture
<i>Place vacante</i>	MT Spa Hautes-Fagnes Ardenne
Maud LACASSE	MT Ourthe-Vesdre-Amblève/GREOVA
Laurence FAGOT	HEPL, Département des Sciences agron., La Reid
Christine HEINESCH	CR Amblève-Rour
<i>Place vacante</i>	Commission de Gestion des RND Liège
Gabriel de POTTER	PCDN Stoumont
Alexandra PHILIPPE	C. Culturel Spa-Jalhay-Stoumont
Marc ROUXHET	Conseil cynégétique de Spa-Stavelot-Stoumont

2. Organe d'administration (au 10/04/2025)

Nom	Fonction
Didier GILKINET	Président
Baptiste GRIGNARD	Vice-président
Arnaud COLLIGNON	Trésorier
Tanguy WERA	Secrétaire
José DUPONT	
Philippe GOFFIN	
Sébastien WUIDART	
Claude BROUET	
Fabien SPAILIER	
Olivier CROMMEN	
Dorian KEMPENEERS	
Daniel COLLIENNE	
Christine HEINESCH	

Une journée de terrain à destination des membres de l'assemblée générale, en présence de tous les membres de l'équipe, a permis d'échanger de manière informelle sur les activités du Parc naturel.

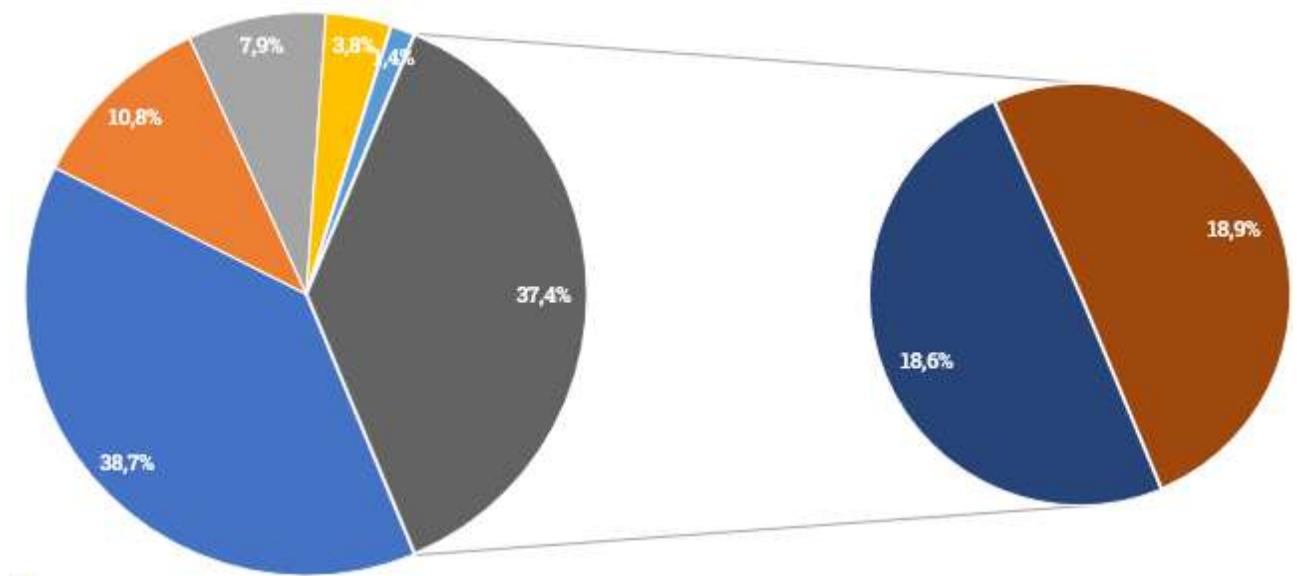
A l'ordre du jour : visite - en présence du DNF - des travaux de déboisement de la Mâle Hé dans le cadre du projet LIFE Vallées ardennaises, focus sur les paysages, présentation de l'Association forestière des Sources, visite du projet de restauration écologique à Bronromme et enfin, retour sur une parcelle aménagée par le Parc naturel des Sources en 2019 et 2020, pour rendre compte de l'évolution du site.



6. Financement

Les fonds mobilisés par le PNS en 2025 totalisent un budget de 406.049,70 €. Près de 40% des fonds mobilisés proviennent de sources extérieures aux financements structurels.

Sources de financement mobilisées en 2025



- Apport «Frais de Fonctionnement» (157.161,25€) → Subv. FF SPWARNE (max. 80%) + apports partenaires fondateurs : communes + privés (20%)
- Subvention « Conservation de la Nature et de Développement Rural» (43.720,00€) → SPWARNE
- Subvention Projets « Biodiversité» (32.218,00€) → SPWARNE
- Subvention «Aménagement du territoire» (15.298,00€) → SPWTLPE
- Subside «Promotion & Communication» (5.751,87€) → FTPL
- Autres sources financières non récurrentes (151.900,58€) :
 - Fonds LIFE Vallées ardennaises (75.354,28€) → CE et RW
 - Autres (76.546,30€) → Spadel, financements autres projets, dons, ...

Annexes

Tableaux synthétiques des actions 2025

&

Carte DFCI

A. Tableaux synthétiques des actions 2025

Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel		
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
1. Maintien et sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel	1. Mieux connaître pour bien protéger	<ul style="list-style-type: none"> • Suivis biologiques • Villages et territoires résilients • LIFE Vallées ardennaises • Accueil de stagiaires
	2. Maintenir le patrimoine naturel existant	<ul style="list-style-type: none"> • LIFE Vallées ardennaises • Création et extension de réserves naturelles • Analyse de dossiers et remises d'avis en matière d'urbanisme • Elaboration de fiches-conseil • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Sauvegarde d'anciennes variétés fruitières locales
	3. Augmenter la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> • LIFE Vallées ardennaises • Aménagement en faveur de la faune nocturne • Génie écologique à Bronromme • Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles
	4. Favoriser le retour de la nature en ville	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Elaboration de fiches-conseil
	5. Gérer les espèces problématiques, y compris la grande faune et les espèces indigènes envahissantes	
2. Préservation et mise en valeur des richesses aquifères	6. Améliorer la qualité des eaux de surface	
	7. Protéger les cours d'eau lors d'exploitations forestières	
	8. Augmenter les zones de rétention	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	9. Lutter contre les problèmes de manque d'épuration des eaux usées	

Axe A : Protection, gestion & valorisation du patrimoine naturel

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
3. Prise en compte des rôles de la forêt	10. Agir en faveur de l'équilibre entre les différents rôles de la forêt	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	11. Fédérer les propriétaires privés autour des projets du Parc naturel	• Association forestière des Sources • Accueil de stagiaires
4. Mise en valeur du patrimoine naturel	12. Valoriser l'eau sous toutes ses facettes	
	13. Conserver et valoriser le patrimoine naturel	• Création et extension de réserves naturelles • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Sauvegarde d'anciennes variétés fruitières locales
	14. Développer l'outil Parc naturel dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel	

Axe B : Paysage & aménagement du territoire

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
5. Développement, étude et valorisation des espaces d'accueil pour la nature et les paysages	15. Laisser plus de place à la nature – favoriser le retour de la nature en ville	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	16. Entretenir et faire apprécier, par le plus grand nombre, le paysage et ses composantes	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Balades thématiques
6. Valorisation du patrimoine bâti et cohérence en matière urbanistique	17. Restaurer et mettre en avant le patrimoine existant (bâti ou non bâti et qu'il soit classé ou non)	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	18. Veiller à l'intégration du nouveau bâti dans l'environnement naturel et par rapport au bâti existant	• Analyse de dossiers et remises d'avis en matière d'urbanisme • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
7. Mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement du territoire à l'échelle du Parc naturel	19. Développer les outils existants à travers le Parc naturel	• Analyse de dossiers et remises d'avis en matière d'urbanisme • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	20. Améliorer l'accueil pour tous et en toutes saisons	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
	21. Développer la mobilité douce	• Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère
8. Mise en adéquation des valeurs environnementales avec les besoins économiques et sociaux	22. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG	• Analyse de dossiers et remises d'avis en matière d'urbanisme • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Elaboration de fiches-conseils • Association forestière des Sources
	23. Encourager l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques et recours aux ressources locales et renouvelables	• Elaboration de fiches-conseils
	24. Favoriser les initiatives citoyennes	

Axe C : Développement rural & économique en encourageant le développement durable

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
9. Augmentation de l'attractivité professionnelle et du dynamisme du territoire du Parc naturel	25. Encourager les jeunes à rester et à s'installer sur le territoire du Parc naturel	
10. Soutien aux activités agricoles et aux initiatives annexes	26. Soutenir les petites exploitations agricoles.	• Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles
	27. Encourager la diversification agricole	• Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles • Sauvegarde d'anciennes variétés fruitières locales
	28. Soutenir et promouvoir l'agroécologie	• Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles
	29. Soutenir l'apiculture	
11. Protection des ressources naturelles à valeur économique	30. Veiller à la qualité des eaux et forêts en tant que ressources économiques	• Association forestière des Sources
12. Satisfaction des besoins socio-économiques en adéquation avec les considérations environnementales	31. Montrer l'exemple en termes de développement durable	• Association forestière des Sources
	32. Encourager le recours aux énergies renouvelables et aux économies des ressources	
13. Développement du tourisme doux et intégré et du « bien-vivre » au sein du Parc naturel	33. Mettre en place des infrastructures d'accueil	
	34. Avoir un réseau de promenades cohérent	
	35. Varier l'offre des promenades	
	36. Valoriser le potentiel touristique du Parc naturel	
	37. Soutenir l'éco-tourisme et le recours aux labels de qualité	
14. Soutenir les concepts de développement durable au sens large (non repris tels quels dans le PdG)		• Association forestière des Sources • Sauvegarde d'anciennes variétés fruitières locales

Axe D : Innovation & expérimentation

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
15. Utilisation de nouvelles ressources pour une communication efficace vers un large public	38. Utiliser les outils de communication à la pointe du progrès	
	39. Intégrer l'emploi des techniques modernes dans diverses applications	<ul style="list-style-type: none"> • Association forestière des Sources
16. Territoire d'expérimentations et d'impulsion pour des projets innovants	40. Soutenir les études scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Suivis biologiques • LIFE Vallées ardennaises • Association forestière des Sources • Démarrage du projet « Hydrologie régénérative » • Accueil de stagiaires
	41. Valoriser les acquis	<ul style="list-style-type: none"> • LIFE Vallées ardennaises • Association forestière des Sources

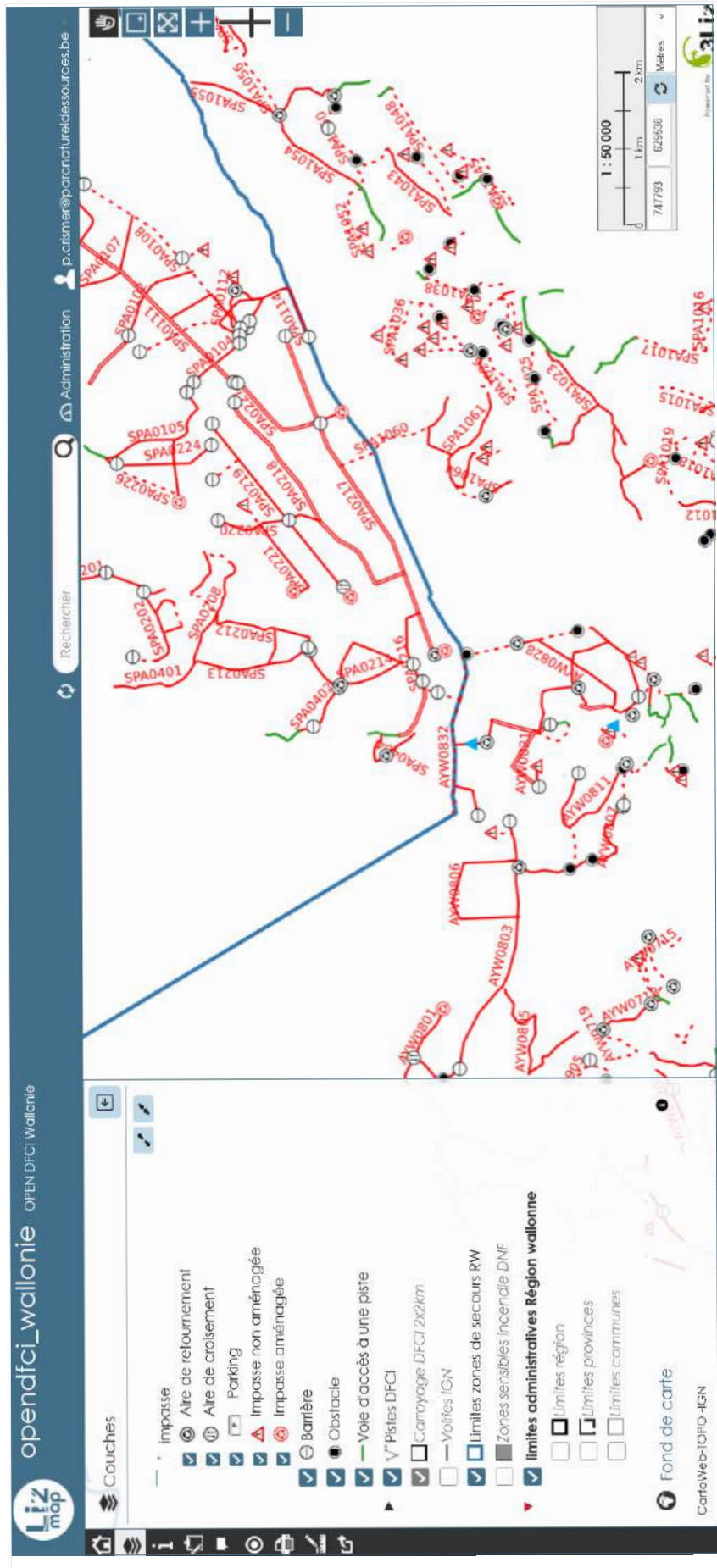
Axe E: Partenariats & coopération

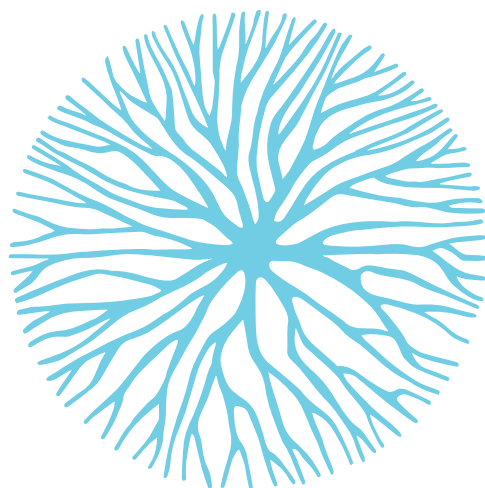
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
17. Mise en place d'une coopération entre les Parcs naturels	42. Optimiser les objectifs communs au PNHFE et au PNS et développer des actions communes	
	43. Établir une liaison physique entre le Parc naturel des Sources et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel	
	44. Pas d'objectif opérationnel mentionné tel quel dans le PdG	<ul style="list-style-type: none"> • Association forestière des Sources
18. Un patrimoine à préserver et à faire connaître	45. Encourager l'implication citoyenne	
19. Coopération entre les différents acteurs du territoire	46. Favoriser les rencontres et la mise en place de projets entre les différents acteurs de la région	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la biodiversité de parcelles agricoles • Stratégie et programme d'actions de la charte paysagère • Association forestière des Sources • Sauvegarde d'anciennes variétés fruitières locales
	47. Développer des projets de grande envergure	<ul style="list-style-type: none"> • Association forestière des Sources • Démarrage du projet « Hydrologie régénérative »

Axe F : Accueil, éducation & sensibilisation

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	ACTIONS
20.Sensibilisation à travers la promotion du territoire et valorisation du patrimoine	48. Intégrer les notions d'éducation et de sensibilisation dans les aménagements d'accueil	
	49. Guider et informer pour mettre le patrimoine du Parc naturel en valeur	
21.Sensibilisation au patrimoine naturel et valorisation des actions menées dans ce cadre	50. Faire connaître les actions réalisées par la Wallonie en faveur de la biodiversité	• Toutes les actions de communication
	51. Protéger l'environnement partout, par tous, pour tous	
	52. Valoriser le travail des acteurs du paysage	
22.Promotion du tourisme vert et respectueux de l'environnement	53. Faire connaître le potentiel naturel au-delà du territoire du Parc naturel	
	54. Équilibrer l'accueil du public avec l'environnement	
23.Intégration de l'éducation, notamment à l'écologie, dans un maximum d'actions organisées dans ou à proximité du Parc naturel	55. Cibler les jeunes	
	56. Mise en place d'actions de sensibilisation à l'environnement lors d'activités événementielles de tous types	
	57. Sensibiliser à la gestion des déchets et lutter contre les dépôts sauvages	
	58. Sensibiliser à la gestion des ressources	
	59. Interpréter l'évolution du paysage	• Guidances et balades thématiques
	60. Allier environnement et santé	
24.Éducation relative à l'eau	61. Envisager l'élément « eau »	
	62. Sensibiliser à la protection des ressources d'eaux souterraines	
25.Promotion et valorisation des actions initiées par le Parc naturel	63. Faire connaître les missions du Parc naturel	<ul style="list-style-type: none"> • Présentations, formations • Guidances et balades thématiques • Autres actions de sensibilisation • Participation à Bérinzenne en Fête, à la Fête de la pomme, ... • Toutes les actions de communication
26.Pas d'objectif stratégique (non repris tel quel dans le PdG)		<ul style="list-style-type: none"> • Présentations, formations • Guidances et balades thématiques • Autres actions de sensibilisation • Participation à Bérinzenne en Fête, à la Fête de la pomme, ... • Toutes les actions de communication

B. Cartographie des voiries accessibles aux véhicules DFCI (p.13)





Parc naturel des Sources

Bérinzenne, 6

4900 Spa

087/63.22.05

Contact : info@parcnatureldessources.be

Site Internet : www.parcnatureldessources.be

Éditeur responsable : Parc naturel des Sources - Bérinzenne, 6 à 4900 Spa

